



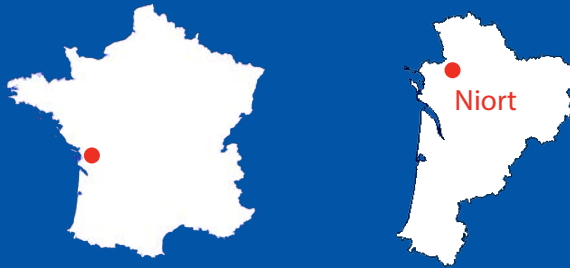
VILLE DE NIORT

Un processus d'amélioration continue
dans le cadre d'un projet partagé



CE QU'APPORTE CIT'ERGIE

Cet outil opérationnel qu'est Cit'ergie, véritable système de management de l'énergie dans lequel la Ville de Niort a choisi de s'engager, constitue un réel appui pour l'élaboration du PCAET de la collectivité, en apportant à celle-ci une structure méthodologique. Ce dispositif permet une réflexion sur les actions initiées en matière climat-air-énergie pour l'ensemble des politiques publiques. Il favorise ainsi un travail transversal et pluridisciplinaire de la politique climat-air-énergie de la Ville. Cit'ergie permet également à la collectivité de se placer dans une démarche d'amélioration continue avec des objectifs de progrès, de valoriser les initiatives déjà lancées, d'obtenir une reconnaissance par rapport aux actions déjà entreprises par la Ville et enfin d'évaluer la performance du management de sa politique climat-air-énergie.



PROTRAIT

Type de collectivité : commune
Population : 58 000 habitants
Région : Nouvelle-Aquitaine
Département : Deux-Sèvres
Obtention du label : 2013 (CAP Cit'ergie), 2017
Niveau actuel du label : Cit'ergie

ILS ONT DIT...

« La démarche Cit'ergie nous permet d'affiner et de structurer la stratégie de la Ville de Niort en matière énergétique et d'adaptation aux changements climatiques. Elle aide à fixer des objectifs de réduction des consommations d'énergie, de diminution des émissions de gaz à effet de serre et de développement des énergies renouvelables. Nous avons de plus pleinement intégré la biodiversité dans la problématique de la transition énergétique »

Michel Pailley,
Maire adjoint en charge du patrimoine et du Développement durable

EN SAVOIR

Chargé de mission Enjeux climatiques : **Sébastien Dugleux**
05 49 78 79 69 - Sebastien.Dugleux@mairie-niort.fr

Site de la collectivité : www.vivre-a-niort.com
Conseillère Cit'ergie : **Marie-Luce Saillard**

VILLE DE NIORT,

quelques actions dans les six domaines du label

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Le nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Ville de Niort intègre un volet énergie, autorisant notamment les éoliennes à axe horizontal et les panneaux solaires. Le règlement de l'AVAP (Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine) intègre quant à lui la possibilité de mettre en œuvre des panneaux photovoltaïques ou de solaire thermique.

Des objectifs de formes urbaines et de densité ont été imposés de manière à combler les dents creuses. 150 ha de terres précédemment constructibles ont été restitués à l'agriculture ou mis en zone naturelle.

La Trame Verte et Bleue a été retranscrite intégralement dans le PLU et les réservoirs de biodiversité sont préservés. Les îlots de fraîcheur urbains (jardins, arbres isolés ou en alignement) ont été recensés et sont dorénavant protégés.

PATRIMOINE DE LA COLLECTIVITÉ

Une démarche de suivi et d'optimisation des consommations a été enclenchée. La collectivité a fait l'acquisition du logiciel ATAL, qui permet de disposer d'une vision analytique des charges et des coûts. Il offre une analyse consolidée et détaillée du fonctionnement et gère aussi bien les interventions que le patrimoine. L'ensemble des bâtiments est maintenant bien connu en termes de surface et de consommation. Un gestionnaire de l'énergie a été recruté.

Un diagnostic de performance énergétique a été réalisé sur les 30 bâtiments qui représentent 80 % des consommations d'énergie. Un schéma directeur immobilier participe à l'amélioration des connaissances et priorise les travaux.

Un schéma directeur lumière est mis en place pour améliorer et optimiser l'éclairage public.

APPROVISIONNEMENT EN ÉNERGIE, EAU, ET ASSAINISSEMENT

Un principe de cession des certificats d'économie d'énergie

est instauré, avec affectation des crédits sur des opérations d'efficacité énergétique.

La Ville accompagne des projets de méthanisation sur le territoire.

Elle travaille étroitement avec le Syndicat des eaux du Vivier autour des enjeux énergétiques.

MOBILITÉ

Les axes cyclables sur voirie sont identifiés et des contresens cyclables sont instaurés dans les rues à sens unique.

Niort collabore avec l'association « VilleOvelO » sur les itinéraires malins et sur la mise en œuvre de lignes de pédibus pour les enfants des écoles.

ORGANISATION INTERNE

La ville a créé un poste de manager de l'énergie et une commission municipale Eau/énergie a été spécifiquement instaurée.

Niort a participé au concours CUBE 2020 pour sensibiliser et agir sur les usagers des bâtiments tertiaires.

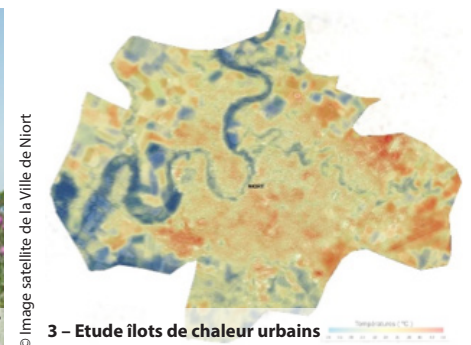
Une charte de l'achat responsable a été créée et une stratégie d'achat avec une approche en coût global a été développée.

Le Plan de déplacement de l'administration est mis en œuvre.

COMMUNICATION ET COOPÉRATION

De nombreuses actions d'information et de sensibilisation en matière de développement durable et d'énergie ont été menées : nuit de la thermographie, semaine du Développement durable, Challenge de la mobilité et fête de l'énergie.

Un Comité partenarial du territoire niortais travaille sur plusieurs axes (mobilité, achats responsables et déchets) et impulse des actions avec les entreprises.



Cit'ergie
EN PRATIQUE

Cit'ergie est l'appellation française du label européen energy award (eea) mis en œuvre dans plusieurs pays européens (Allemagne, Autriche, Suisse...) et déjà accordé à plus de 1 400 collectivités européennes. En France, le label est porté et diffusé par l'ADEME via ses directions régionales. Cit'ergie est un outil opérationnel structurant qui facilite la réalisation d'un Plan Climat Air Energie Territorial, d'un Agenda 21, le respect des engagements de la Convention des Maires et la mise en œuvre d'une politique climat-air-énergie performante.

Rejoignez le réseau des collectivités Cit'ergie !

Site du label Cit'ergie : www.citergie.fr - Contact : citergie@ademe.fr

